

investissements lorsque le niveau d'utilisation des capacités existantes le nécessitera.

Même si on peut ne pas être d'accord avec M. Kierans sur tous les plans, on ne peut manquer d'admirer son attitude lorsqu'il dit d'une façon délicate: «Non, Ottawa ne voit pas en tout ce qu'il y a de mieux à faire.»

Il s'agit également, monsieur l'Orateur, de faciliter le développement de l'économie, de créer de nouvelles industries, de façon à satisfaire pleinement aux besoins des consommateurs canadiens et de fournir du travail à ceux qui sont aptes au travail et désireux de travailler.

Est-ce que le gouvernement a dit son dernier mot en mettant de l'avant les projets actuels qui relèvent du ministère de l'Expansion économique régionale ou du ministère d'État en vue d'aider la jeunesse?

Est-ce de cette façon simpliste, qui consiste à distribuer des subventions à des favoris, à des amis, à des industries qui sont riches à craquer, à des entreprises qui versent chaque année des dividendes élevés, que le gouvernement entend régler le problème de l'industrialisation au Canada?

M. W. H. Pope, économiste de l'Institut polytechnique Ryerson de Toronto, n'est pas de cet avis, et il recommande de consentir des prêts à faible taux d'intérêt aux entreprises canadiennes. Voici ce qu'on pouvait lire dans *Le Droit* du 10 février 1971 à ce sujet:

Selon M. W. H. Pope, professeur d'économie politique à l'Institut polytechnique Ryerson de Toronto, le gouvernement fédéral devrait verser aux entreprises canadiennes des prêts à faible intérêt qui stimuleraient la croissance économique du pays.

Ces prêts, qui porteraient intérêt à deux ou trois pour cent, permettraient aux sociétés canadiennes de fonctionner avec une marge de profit moindre.

Les entreprises américaines faisant affaires au Canada ne seraient pas éligibles à ces prêts et, par suite de la baisse de leurs bénéfices, les stimulants à l'investissement étranger seraient perdus.

«Cette réduction considérable des profits des filiales américaines devrait faciliter énormément la réduction de la fuite actuelle de \$1 milliard que le Canada perd présentement en intérêts et dividendes,» écrit M. Pope dans son livre intitulé *The Elephant and the Mouse*.

Ces propos, monsieur l'Orateur, rejoignent pratiquement les propositions du Crédit social, qui veulent que toute production nouvelle soit financée par des crédits nouveaux. Voici ces propositions créditistes:

Les moyens d'achat entre les mains de la population du pays doivent, en tout temps, être collectivement égaux aux prix collectifs des biens consommables mis en vente dans le pays, et ces moyens d'achat doivent être annulés lors de l'achat des biens de consommation.

Les crédits nécessaires pour financer la production doivent provenir non pas des profits que l'on réinvestit, ni des épargnes personnelles, mais être de nouveaux crédits créés en vue d'une nouvelle production. Et ces crédits ne doivent être rappelés que selon le rapport de la dépréciation générale à l'appréciation générale.

Reste maintenant à expliquer brièvement les mécanismes qui permettront le financement de la production nouvelle. On répète que le Crédit social veut détruire le système bancaire actuel. Rien de plus faux! Au contraire, sous un régime créditiste, le système bancaire serait appelé à jouer un rôle encore plus grand, quoique différent, que celui qu'il remplit présentement.

Supposons qu'un industriel, constatant l'état de la demande, décide de produire 100,000 chemises qu'il veut vendre à \$5 chacune. Il ne dispose pas du capital nécessaire pour embaucher des travailleurs, payer des salaires, acheter la matière première. Il se rendra tout simplement

à la banque de son choix, exposera ses besoins, ses projets d'expansion, l'existence de la demande de chemises à \$5, la possibilité de réaliser un profit raisonnable et celle de rembourser le prêt, tout en permettant au banquier de réaliser lui-même un profit.

• (1610)

Le banquier analysera les données, pèsera et soupèsera le pour et le contre et, finalement, il accordera le prêt requis de \$400,000. D'où proviendra l'argent? L'argent ne proviendra pas des coffres de la banque ni des épargnes qui peuvent s'y trouver. Le banquier obtiendra ses crédits gratuitement de la Banque du Canada, mais il se souviendra qu'il devra les y rapporter à l'échéance du prêt consenti au manufacturier de chemises. C'est pourquoi le banquier devra prendre ses précautions lors de l'octroi du prêt. Il devra donc être assuré de l'existence de la demande, voir à analyser la position concurrentielle de l'emprunteur et sa capacité de remboursement lors de l'échéance du prêt. Mais le banquier prêtera-t-il à intérêt? Comme on voudra!

Pour administrer sa banque et pour répondre aux besoins des clients éventuels, le banquier devra se loger, embaucher du personnel compétent, payer des salaires, des gages et des services. Ce seront des frais d'administration. Pour rester en affaires, il devra également réaliser son profit. Qu'on appelle ces frais d'administration et ce profit légitime un «intérêt», comme actuellement, je ne m'y oppose pas. Mais chose certaine, cet «intérêt» sera moins élevé que les taux actuels, car le banquier obtiendra ses crédits gratuitement de la Banque du Canada et n'aura pas à payer d'intérêt, comme c'est le cas actuellement.

Plusieurs conséquences découleront de l'application de cette politique.

Comme première conséquence, il n'y aura plus de pénurie de capitaux. Toute entreprise désireuse de produire des biens consommables requis par le public ou par d'autres entreprises, en vue de leur transformation en biens de consommation, n'aura plus à recourir à des emprunts ruineux ni à gonfler ses prix démesurément pour faire face à ses coûts et réaliser son profit légitime. Elle n'aura plus besoin de recourir au financement étranger, parce que s'il est rentable pour des prêteurs étrangers de financer une entreprise canadienne, ce l'est certainement pour une banque canadienne et la Banque du Canada.

Comme deuxième conséquence, il n'y aura plus de domination étrangère. Ce qui précède explique facilement que si nous n'avons plus besoin de recourir au crédit étranger pour le financement de notre production, nos moyens de production, nos richesses naturelles resteront la propriété des Canadiens qui auront la possibilité de racheter, à brève échéance, les richesses canadiennes qui se trouvent actuellement entre les mains des étrangers.

Comme troisième conséquence, il en résultera un pouvoir d'achat parfait entre les mains des consommateurs. Il s'agit donc d'une autre conséquence, et non la moindre.

Aujourd'hui, monsieur l'Orateur, des grèves se produisent dans à peu près tous les secteurs, dans toutes les industries. Des manifestations de toutes sortes sont faites pour réclamer des augmentations de salaires.

Monsieur l'Orateur, j'affirme que ce ne sont pas d'augmentations de salaires que les ouvriers ont besoin mais plutôt d'une augmentation du pouvoir d'achat. Nous avons la preuve, depuis que les grèves existent, que les ouvriers ne vivent pas mieux aujourd'hui qu'avant. Alors, leur pouvoir d'achat n'a tout simplement pas augmenté; il a plutôt diminué.